

**Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de**  
**Tennis de Table – Province de Namur**  
**A.P. des clubs du 1 septembre 2017 à Jambes.**

**P.V. n°AG1 SAISON 2017/2018**

**Séance ouverte à 19h30.**

**Membres présents :**

Mme C. FOLIE, I. PIETQUIN, S. VANCROUTESEN ;  
MM. F. FREDERIC, , L. LIESENS, J.-C. OGER, P. WINAND.

**Membres excusés :**

M. F. GRANDJEAN ;  
Mr B. VAN KERM.

**1. Vérification des pouvoirs :**

74 clubs présents ou représentés sur 82 clubs.

**2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 13 mai 2017**

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

**3. Allocution de M. Léon LIESENS, vice-président du C.P. :**

Bienvenue aux participants et remerciement au club de Jambes qui nous accueille.  
Lorsque le Président est absent, il est remplacé statutairement par le vice-président.  
M. Van Kerm est absent pour deux raisons :

1ère raison : pour des ennuis de santé couverts par un certificat médical, nous lui souhaitons d'ailleurs un prompt rétablissement.

2ème raison : Bernard a présenté sa démission en tant que Président pour un différend avec les membres du C.P.N.

M. Van Kerm reste cependant membre du C.P.N.

Votre attention est attirée pour ce qui suit :

- *Factures C.P.*

Les factures C.P. se trouvent dans chacune de vos fardes, le délai de paiement est indiqué.  
Les clubs souhaitant un étalement de cette dette doivent introduire une demande par mail chez Léon Liessens (liessens.leon@skynet.be)

Ce mail reprendra obligatoirement les dates et les montants fractionnés que vous souhaitez.  
Si le montant prévu n'est pas apuré à la date donnée et choisie, un 1er rappel vous sera adressé avec un dernier délai limite.

- *Factures A.F.*

Même chose pour les factures émises par l'Aile francophone et que vous recevrez d'ici peu.

Les demandes d'étalement doivent aussi se faire auprès de Léon Liessens.

#### **Payement des factures sur les bons comptes**

- Payez les factures de l'Aile francophone sur leur compte BE33 3670 4556 0246 ;
- Payez les factures émises par la province sur le compte BE29 0689 3158 2064.

#### **4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :**

- La province compte toujours 82 clubs dont un qui a changé de nom, le TT Sartois est devenu le TT Sart-Lesves puisqu'il a changé de local et s'est installé à Lesves.
- Au niveau du nombre d'équipes, la province possède 576 équipes messieurs dont 553 provinciales -22 ; en dames nous avons 90 équipes dames dont 77 provinciales -11, ce qui a valu la suppression de la division 4.
- Concernant les affiliés, il est prématuré de faire des comparaisons puisque certains clubs n'ont rentré aucune affiliation.
- A ce sujet, les joueurs et clubs ont jusqu'au 14 septembre pour se réactiver via leur espace personnel ou en signant le formulaire de ré affiliation.
- Passé ce délai, l'inscription sur la liste de force ne sera plus possible que les jeudi et vendredi de chaque semaine.
- L'accent est mis une nouvelle fois pour que tout le monde possède son espace personnel sur le site de l'aile francophone et particulièrement les secrétaires de club. Plusieurs n'en disposent toujours pas. A l'avenir, toutes les tâches administratives à remplir par les secrétaires seront faites via cet espace, il donc primordial d'en disposer. Certains ont éprouvés des difficultés pour obtenir cet accès, elles étaient souvent dues à ce que l'adresse mail mémorisée dans le fichier central de l'aile n'était plus bonne. En cas de problème vous pouvez me contacter pour résoudre le problème.
- Intervention du contrôleur interclubs M Francis Frédéric qui insiste pour que les feuilles de match lui parviennent pour le mercredi au plus tard, il reçoit encore des feuilles le jeudi et le vendredi.

Le vendredi, une amende sera appliquée.

Pour les équipes « bye » ou qui déclarent « forfait », les règlements sportifs prévoient l'envoi d'un exemplaire reprenant les noms des quatre joueurs qui auraient dû disputer la rencontre. Pour votre facilité, vous pouvez encoder cette feuille directement sur le site, ce qui vous évitera un envoi.

Les clubs qui encodent les résultats sur ordinateur doivent veiller à les imprimer sur du 80 gr/m<sup>2</sup> et si possible, c'est encore mieux, sur du 60 gr/m<sup>2</sup>.

#### **5. Rapport des commissaires aux comptes**

M. Jean-Claude OGER lit le rapport des commissaires aux comptes. Les comptes 2016-2017 ont été vérifiés et approuvés par les vérificateurs.

#### **6. Présentation des comptes de la saison 2016-2017**

- M. Jean-Claude OGER donne lecture des comptes de la saison 2016-2017 qui présentent un bénéfice de 14.499,05€.

#### **7. Approbation des comptes de la saison 2016-2017**

- Approbation des comptes à l'unanimité des membres présents.

## **8. Décharge**

### **a) Aux commissaires aux comptes**

À l'unanimité des clubs présents.

### **b) Aux membres du C.P.**

À l'unanimité des clubs présents.

## **9. Nomination des commissaires aux comptes de la saison 2016-2017**

Madame I. HECQ et messieurs E. ALOMAINE et B. BOUSREZ représentent leur candidature et sont élus à l'unanimité des clubs présents.

## **10. Présentation du budget de la saison 2017-2018**

Il est en cours d'élaboration.

M. Jean-Claude OGER le transmettra à tous les Présidents et Secrétaires de club pour la fin du mois d'octobre. Ils pourront lui poser toutes les questions, si possible par mail.

## **11. Débat éventuel :**

Néant

## **12. Communication de certaines Commissions :**

### **a) CTJN (Léon Liessens) :**

- Cette année Tim Giltia rejoint les namurois déjà intégrés à l'internat : Natacha Koszulap, Estelle Duvivier, Louis Laffineur, Nicolas Degros et Boris Dobbelstein.
- Le groupe CTJN comporte actuellement une vingtaine de jeunes : composé de 2 jeunes nés en 2005, d'autres en 2006, 2008, 2009, 2010 et un en 2011.
- La saison dernière l'aile francophone intervenait financièrement. Cette saison, L'ADEPS a réduit d'une manière drastique les subsides accordés à l'Aile francophone, avec pour conséquence un budget jeunes moindre puisqu'il a été tenu compte de ce paramètre. Néanmoins, nous faisons le maximum pour maintenir des heures d'entraînement de qualité.

### **b) Commission d'arbitrage (Claire Folie) :**

- Une formation d'arbitres provinciaux aura lieu cette saison, comme les précédentes depuis plusieurs années.
- Des examens d'arbitres régionaux, nationaux et internationaux seront aussi prévus
- Cet année, les clubs de 9 équipes et plus devront posséder au moins un arbitre.

### **c) CPNV :**

- Francis FREDERIC entame sa 3ième année à la Présidence d'une dynamique commission dont la composition reste identique aux saisons passées.

- Il n'y aura pas de bouleversements quant aux diverses épreuves inscrites au calendrier sportif, tant officielles qu'amicales.
- La publicité se fera comme par le passé à travers les bulletins namurois existants ainsi que notre site provincial. De plus tous les membres de la CPNV et plus particulièrement son secrétaire sont à votre entière disposition pour toutes les informations utiles.
- Remerciements aux divers responsables et aux clubs qui s'investissent pour les plus de 40 ans. Nous avons la chance que notre mouvement offre une belle stabilité par rapport à certains secteurs.
- Nous espérons toujours mieux, toujours plus, en songeant particulièrement aux clubs autres que ceux qui ont désigné un responsable. La besogne est vraiment **minime**, il n'y a aucune contrainte ni obligation. C'est une autre façon de voir le ping.
- Bonne année sportive, pleine de satisfactions.

#### **d) Commission de propagande :**

- **Labellisation** (Sandra Vancrutsen) :

Cette année, les clubs de Vedrin et Malonne ont reçu une palette d'or ; celui de la Cipale une palette d'argent et ceux de Rouillon et Suarlée celle de bronze.

Ces récompenses seront remises par l'aile francophone qui a eu un problème technique pour l'impression des plaquettes.

Ont obtenu un label jeunes, les clubs de Andenne, Vedrin, Rouillon, La Cipale et Malonne.

Les labels dames sont revenus à Philippeville et Malonne. Comme l'an passé, les prix aux clubs labellisés sont offerts par le comité provincial. Ils les ont reçus cette semaine.

Pour la prochaine saison il n'y aura plus d'inscription nécessaire, tous les clubs participeront automatiquement. La grille des points a été revue afin de l'adapter progressivement aux exigences de l'ADEPS qui financera la labellisation peut être à partir de 2019.

La grille qui n'est pas encore officielle sera diffusée prochainement.

- **Portes Ouvertes (Isabelle Pietquin) :**

Nous sommes actuellement à 14 clubs qui y participent, pour un nombre de 15 en fin de saison dernière, ce qui est donc encourageant.

Sont déjà inscrits :

CTT Dinant, Les Isnes, Royal Bouge, VedriNamur, TTSC Moustier, CTT Philippeville, La Cipale, CTT Somzée, TT Leuze 65, TT Malonne, Impérial Bossière, Champ d'en Haut, Palette Suarlée et TT Rail Namur.

Les autres clubs sont encouragés à y participer, vous avez jusqu'au 15 mars 2018 pour le faire.

- **Challenge « Only Girls » (Isabelle Pietquin) :**

Comme son nom l'indique est réservé aux dames. Il se déroulera cette année le 24 septembre au local du TTSC Moustier.

Il se joue par équipe de deux, une classée et une non-classée ou non-affiliée et par handicap. Ce nouveau challenge, dont c'est la deuxième édition est l'occasion pour les jeunes joueuses ou les parents ou amies de vos affiliées de jouer en équipe dans une bonne ambiance avant tout amicale.

Mesdames, ce challenge est pour vous.

- **Circuit Provincial des Jeunes Dandoy Sport (Frédéric Grandjean, rapport lu par Isabelle Pietquin) ;**

Alors qu'arrive la reprise du championnat, d'autres compétitions se profilent déjà à l'horizon. C'est le cas du circuit des jeunes Dandoy-sports. La première phase aura lieu le 15/10/2018.

Certaines personnes se posent peut-être la question suivante : " le circuit Dandoy qu'est-ce-que c'est ? **Qui** peut participer ?".

**Qui ?** Il s'agit d'une compétition réservée aux jeunes joueurs (poussin à cadet)

**Quand ?** La compétition se déroule en 4 phases (15/10/2017-26/11/2017-21/01/2017-18/02/2018)

**Comment ?** Les joueurs sont repartis en 4 divisions. A la fin de chaque phase, les vainqueurs montent de divisions et à l'inverse les derniers sont rétrogradés.

Un classement est établi par catégorie d'âge.

**But ?** Cette compétition permet aux plus jeunes joueurs de se familiariser avec la compétition. Ils ont ainsi l'occasion de rencontrer des joueurs du même âge, ce qui n'est pas toujours très courant en championnat ou en club.

**Où ?** Les phases sont réparties entre les clubs de Vedrinamur et Philippeville. Le maximum est fait pour essayer de faire évoluer les joueurs dans la salle la plus proche de chez eux. Il n'est cependant pas toujours possible de satisfaire toutes les demandes. Il se peut qu'en fonction du nombre de participants, la répartition des salles soit modifiée.

La dernière phase réunira l'ensemble des participants à Tabora (Namur)

**Comment s'inscrire ?**

En faisant parvenir le formulaire dûment complété pour le 10/10/2017 au responsable M. Frédéric Grandjean. Ce formulaire est à télécharger sur le site du CPN.

- **Stages de propagande (en remplacement de Godinne)**

Au cours de cette saison, les clubs désireux d'organiser 2, 3, 4 ou 5 jours de stage en externat doivent se faire connaître en indiquant les dates souhaitées (adresse mail Léon Liessens)

La participation des clubs sera récompensée. Un budget sera alloué avec des paramètres qui seront déterminés sous peu.

e) **Commission sportive (coupe) (Isabelle Pietquin) :**

Nouvelle formule.

Merci à Jean-François Dozot, Stéphane Janssens, Joffroy Henrard, Jean-Pol Koszulap, Claire Folie et Frédéric Grandjean.

La première phase de cette compétition se déroulera le 21 octobre dans les clubs qui auront postulé. Cette première phase se jouera par poule de 4 équipes. Ensuite, la compétition se poursuivra en tableaux dans les clubs qualifiés, les deux premières équipes de poules étant sélectionnées pour le tableau final et les deux dernières pour le tableau de consolation.

La rencontre doit se jouer le jour choisi par le club visité dans le courant de la troisième semaine de chaque mois à 20h, sauf arrangement entre les deux équipes concernées.

Nous avons besoin de vous pour que cette compétition rencontre à nouveau du succès. N'oubliez pas qu'elle est la seule à se jouer par handicap et permet ainsi à tous les joueurs quel que soit leur classement de se rencontrer.

Cette compétition est récompensée par la Province de Namur qui remet un chèque de 1000€ aux vainqueurs et 500€ aux finalistes, hommes et dames.

### **13. Clôture par le Président de séance**

- Propagande

Après Isabelle Pietquin, le Président insiste pour que tous les clubs fassent un effort pour recruter des jeunes ou des moins jeunes qui ne seront pas nécessairement repris aux entraînements provinciaux.

Ces jeunes seront, avant tout, le tissu des clubs, n'oublions pas que notre ping vieillit.

Pour rappel des compétitions dites de propagande

Only girls, les stages, le circuit Dandoy sports avec les prix réservés aux participants, les P.O., chèque Dandoy de 75€, paiement de 40€ pour la présence d'un moniteur diplômé, ristourne d'environ 11€ sur l'affiliation.

**Le bénéfice affiché par le CPN** sera, à nouveau, distribué dans le cadre des paramètres établis par Bernard Van Kerm lors de la saison dernière ; 7348,06 € ont été payés pour la saison 2016-2017 et 8179,84 € seront distribués à l'issue de la saison 2017-2018

- Pour terminer :

- Une meilleure connaissance, des règlements sportifs et des lois du jeu, permettrait de réduire fortement les tensions inutiles. La commission d'arbitrage agit pour aller dans ce sens.
- N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site internet et faites des remarques afin de l'améliorer : [www.frbtt-namur.be](http://www.frbtt-namur.be), vous pouvez consulter également notre page Facebook ainsi que le site « info-ping »
- Le seul calendrier officiel est celui publié sur notre site, vérifier les dates et les heures, il peut y avoir un changement de dernière minute. Evitons les forfaits !
- Soyons fair-play en toutes circonstances, tâchons tous ensemble d'améliorer l'accueil des équipes adverses, le ping n'étant pas la guerre.  
Stop à la morosité, le tennis de table doit rester une détente, une fête

### **Séance levée à 20h45.**

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président ff,

Léon LIESENS

**SITE INTERNET PROVINCIAL : [www.frbtt-namur.be](http://www.frbtt-namur.be)**

**Bonne saison à tous.**